

Annonces Légales

Arrêté 2021 - 103 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.
En vertu de cet arrêté, le tarif est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

CONSTITUTION

FI30250

Par acte SSP du 01/06/2022 il a été constitué une SASU dénommée :

BOOKING CARAIBE

Siège social : Chemin Ti COIN 97215 RIVIERE SALEE.

Capital : 10.000€

Objet : Hébergements touristiques saisonniers ; Prestations et services et animations touristiques ; Loisirs de nature, évasion et échanges culturels ; Location de véhicule à destination des touristes ; Portail Internet de locations saisonnières ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de toutes marques, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements.

Président : M FAGAULT Eric, Chemin Ti Coin 97215 RIVIERE SALEE.

Directeur Général : Mme DE RECHAPT Laëtitia, Chemin Ti Coin 97215 RIVIERE SALEE.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de FORT DE FRANCE

MODIFICATIONS

FI30263

JM TAXI

Société à responsabilité limitée au capital de 15 000 euros

Siège social : QUARTIER SYNDIC 97224 DUCOS

818 483 125 RCS FORT-DE-FRANCE

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er juin 2022 :

Il a été décidé la transformation de la Société en Société à responsabilité limitée à compter du même jour. La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme
Ancienne mention : Société par actions simplifiée

Nouvelle mention : SARL
Mandats : Organes de direction de la Société

Anciennes mentions :
Monsieur Jean-Michel MOUTAMALLE, Quartier Syndic, BAT B Appt 16 étage 3 rés les Flamboyants, 97224, DUCOS

Nouvelles mentions
Gérance :
- Jean-Michel MOUTAMALLE, Quartier Syndic, BAT B Appt 16 étage 3 rés les Flamboyants 97224 DUCOS

Les mentions antérieures relatives aux sociétés par actions simplifiées sont frappées de caducité. Mention sera faite au RCS de FORT-DE-FRANCE

FI30234

STUDIO PAO

le 01.04.2022, l'associé unique de la sas studio pao, centre commercial la galleria ascenseur b etage 2 porte 207 acajou 97232 lamentin, capital 413000€, rcs fort de france 819068974, transfere le siege au domicile du president rohart xa-

vier sis 3 residence horizon quartier lourdes 97224 ducos a compter du 01.04.2022. rcs fort de france

FI30236

CAZIMMO

SASU au capital de 1.000€
Siège social : Quartier Saint Vincent 97211 RIVIERE PILOTE
RCS 905 395 745 FORT DE FRANCE

L'associé unique, en date du 08/06/2022, a décidé d'étendre l'objet social aux activités de : Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée; Administration d'immeubles et autres biens immobiliers; Activités combinées de soutien liés aux bâtiments; Gestion locative; Achat, revente de biens immobiliers; Activité petit bricolage. Mention au RCS de FORT DE FRANCE

DISSOLUTION

FI30235

JEMPLOI

SARL au capital de 6000,0€. Siège social: 118 cotonnerie 97240 François 843176603 RCS FORT-DE-FRANCE.

Le 31/03/2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Jean-Pascal SIOU-NANDAM, 118 COTONNERIE 97240 François, et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège social de la Société. Modification au RCS de FORT-DE-FRANCE.

MARCHÉ PUBLIC

FI30255

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté-Egalité-Fraternité

Commune de Sainte-Luce

AVIS DE RESULTAT DE MARCHÉ

1 - Référence de l'avis d'appel public à la concurrence :

Profil acheteur Sainte-Luce_972_20210603W2_01 du 03/06/2021 Journal le Legis annonce visible sur le site : <https://www.lelegis.fr/annonces-legales/?journalnumero=694> du Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Commune de Sainte-Luce - rue Schœlcher - hôtel de ville 97228 Sainte-Luce Tél - 05-96-62-50-01 Fax : 05-96-62-30-15

Objet du marché : Mission de contrôle technique sur l'aménagement

2. PROCEDURE DE PASSATION : Marché à Procédure Adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 à R 2123-3 du code de la commande publique

3 - Attribution du marché :

- Mission attribuée à APAVE PARI-SIENNE -Bureau Martinique pour un montant de 14 440.00€ HT

4 - Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/06/2022

Fait à Sainte-Luce Le 17/06/2022
Le Maire
Nicaise MONROSE

FI101838



EXTRAIT D'AVIS n°R02-2022-06-17-00001

de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)

Réunion du 13 juin 2022 N° 2022-01

Réunie le 13 juin 2022, la commission départementale d'aménagement commercial de la Martinique a donné un avis favorable à la demande formulée par la SARL COGIMMO relatif à une demande de permis de construire (PC) valant autorisation d'exploitation commerciale en vue de la création d'un ensemble commercial « Marin Village 2 » situé au quartier Usine sur la commune du Marin, pour une surface de vente totale accessible au public de 1 500 m², regroupant 5 cellules commerciales :

Enseigne - Secteur d'activité - Surface de vente

Optical center (cellules 1 et 4) - optique - 246,30 m²

O'trement Fashion (cellule 2) - boutique - 85,30 m²

Commerce non précisé (cellule 3) - non déterminé - 83,20 m²

L'îlot aux vins (commerce 5) - boutique - 156,00 m²

Centrakor (commerce 6) - boutique - 929,00 m²

Total surface de vente - 1499,80 m²

Fort-de-France, le 17 juin 2022

Pour le préfet, par délégation,
la secrétaire générale de la préfecture

Laurence GOLA de Monchy

Vous voulez feuilleter

Le Legis

dès le vendredi matin ?

Abonnez-vous

n ligne !

7 Jours / 7

24 H / 24

Paiement sécurisé

www.lelegis.fr

Une annoncelégale
à publier
en Martinique ?

Saisissez la
en ligne !

www.lelegis.fr